DEFIS JONGLERIE U13 2ème PHASE

Du 07/11/2026 u 12/12/2026

Départemental 1 et 2

DISPOSITIONS CONCERNANT LES EPREUVES DE JONGLERIES EN CHAMPIONNAT U13 Départemental 1 et 2.

1 / Les deux équipes de chaque rencontre participent à l'épreuve de jongleries. **Celle-ci est obligatoire.**

Cette épreuve donnera 1 point par rencontre au classement pour l'équipe qui remportera ce défi.

2 / Cette épreuve sera organisée **avant les matchs**.

3 / Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (pieds). Chaque joueur aura la possibilité d'effectuer 2 essais.

4 / Limitation à 60 contacts pieds (le ou les deux pieds)

Jongleries pieds :

Départ au sol. 2 essais. Tous les pieds sont comptabilisés, 3 surfaces de rattrapage autorisées mais non comptabilisées, seul le meilleur essai compte. Objectif : 60 pieds (ne pas compter au-delà).

5 / En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous.

- ADDITION AU TOTAL DES 8 MEILLEURS
 1- Du total du 9 ème
 2- Du total du 10 ème
 3- Du total du 11 ème
 4- Du total du 12ème